

SOCIÉTÉ DE GESTION

Financière de l'Oxer a bien franchi la crise

La société mise sur la **GESTION SOUS MANDAT**
MAIS AUSSI SUR LES CONSEILLERS EN GESTION DE PATRIMOINE.

LA FINANCIÈRE DE L'OXER vient de fêter ses trois ans. Un « oxer » est un obstacle de concours hippique. Ces derniers temps, ils n'ont pas manqué. Mais la société les a plutôt bien franchis puisque « nous n'avons enregistré aucun rachat en 2008, se félicite Benoît Jauvert, son président. Au contraire, nos encours étaient au 31 décembre 2008 de 56 millions d'euros, contre 32 millions fin 2007, grâce à de la collecte et aux mandats ».

■ GAMME DE QUATRE FONDS

La société emploie six personnes dont trois gérants et un RCCI (responsable conformité et contrôle interne). Elle propose de la gestion sous mandat mais aussi trois fonds actions (un France et deux Europe dont un dédié au réseau d'Arca Patrimoine) éligibles au PEA et un fonds de fonds diversifié géré par Palatine AM. Selon la visibilité sur les marchés, ces fonds ont vocation à être investis totalement. Le processus de gestion des trois premiers fonds relève du « stock picking » (sélection de valeurs) en privilégiant les qualités intrinsèques et le potentiel boursier des titres analysés. Pour le fonds de

STRUCTURE DU CAPITAL

57 % Groupe Premium.

**20 % Benoît Jauvert,
président et gérant de fonds.**

**10 % Éléonore Cordesse,
directeur général
et déontologue.**

13 % Actionnaires privés.

fonds, qui contient des fonds maison, son allocation se fait en fonction du scénario économique défini par les gérants. Pour ce fonds, « une due diligence est nécessaire, indique Benoît Jauvert. Le prospectus est donné à notre juriste pour voir si le fonds est compréhensible. Si ce n'est pas le cas, notre stratégie est revue ». Financière de l'Oxer considère qu'il faut un gérant pour cent clients maximum. Elle cible les conseillers en gestion de patrimoine (CGP) en s'appuyant sur un « third party market » (intermédiaire entre les clients et la société). Pour son patron, le développement passe aussi par le rachat de gestion sous mandat et de clientèle via un réseau de CGP. T. S.